



# PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 JANVIER 2025

L'an 2025, le quatorze janvier à 20h15, le Conseil Municipal de la commune d'ÉANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 07/01/2025.

Date de convocation : 07/01/2025

Nombre de membres élus : 11

Nombre de membres convoqués : 11

Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN ; Daniel NOURY ; Cédric VALAIS ; Florent BONDU ; Thérèse MONNET ; Céline ROUSSEL ; Marie ALONSO, Patricia BOUCAULT, Alexis JOLY.

Excusé(es) : Mickaël YOU

Absent(es) :

Secrétaire de la séance : Thérèse MONNET

## Ordre du Jour

- 1) Finances : indemnité de piégeage 2024.
- 2) Roche aux Fées Communauté : avis sur le plan mobilité simplifiée
- 3) Finances : convention de partenariat avec l'association « Notre épicerie »
- 4) Finances : attributions des lots pour les travaux des logements sociaux
- 5) Personnel : création poste adjoint technique Territorial (ajouté en début de séance)
- 6) Finances : devis clôtures (ajouté en début de séance)
- 7) Divers
  - Assainissement
  - Vœux communautaires

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal de la séance du 18/12/2024 est approuvé à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

### 2025-01-01 : finances : ACCA : indemnité de piégeage 2024.

La commune a reçu le décompte de l'indemnité de piégeage pour l'année 2024. 169 ragondins ont été capturés. L'ACCA demande en plus le remboursement des frais d'EDF pour le congélateur.

Mr le Maire rappelle que l'indemnité de piégeage est fixée, pour le moment, à 2.50€ par animal.

L'année dernière le conseil avait accordé une indemnité pour le congélateur à 60€.

Ce qui ferait pour l'année 2024 :  $(169 \times 2.5 \text{ €}) + 60 \text{ €} = 482.50 \text{ €}$ .

Le conseil, après délibération et le départ de la salle de Mr Alexis JOLY

Décide de fixer l'indemnité de piégeage par animal à 3 €

Décide de fixer l'indemnité concernant les frais d'EDF à 66€

Décide d'accorder une indemnité de piégeage à l'ACCA pour l'année 2024 à  $(169 \times 3\text{€}) + 66\text{€}$   
= 573€

Autorise Monsieur le Maire à passer les écritures comptables.

**2025-01-02 : Roche aux Fées Communauté : avis sur le plan de mobilité simplifiée.**

Roche aux fées Communauté a transmis le plan de mobilité simplifiée afin que le conseil donne son avis. Ce document a été transmis à chaque conseiller municipal.

Le Conseil, à l'unanimité,

- Donne un avis favorable au plan de mobilité simplifiée de Roche aux Fées communauté sous réserve de maintenir le TAD en porte à porte dans la campagne,

**2025-01-03 : Finances : convention partenariat association « Notre épicerie » :**

L'association a transmis sa convention de partenariat. La participation s'élève à 0.50€ par habitant.

Ce qui donne  $438 \text{ habitants} \times 0.5\text{€} = 219\text{€}$

Le conseil, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'Association « Notre épicerie »

Autorise monsieur le Maire à verser la participation 2025 d'un montant de 219€

Autorise Monsieur le Maire à passer les écritures comptables

**2025-01-04- Finances : attribution des lots pour les travaux des logements sociaux 5bis et 5ter Contour René Gisteau.**

La consultation pour la construction des logements sociaux est terminée. La commission a ouvert les plis le 20/12/2024. Le cabinet Les Co du Bâti a fait l'analyse et a demandé aux entreprises les compléments d'information nécessaire. Ce mardi 14 janvier 2025, la commission d'appel d'offre s'est réunie pour attribuer les lots des travaux.

Lot	Entreprises retenues	Montant € HT
1 : démolition	Moisy	4 997.38
2 : terrassement-VRD	FJTP	16 663.57
3 : Maçonnerie	Moisy	67 602.83
4 : Ravalement	Moisy	15 354.20
5 : Charpente	Lorier Charpente	33 469.80
6 : Couverture bardage zinc	Corgne	56 510.90
7 : Bardage bois	Lorier Charpente	8 653.03
8 : Menuiseries extérieures	MAB	24 017.19
9 : Isolation cloisons sèches plafonds	MAB	47 170.83
10 : Menuiseries intérieures	MAB	10 121.58
11 : Carrelage faïence	Domas Carrelage	24 970.37
12 : Electricité	MOREL Bâtiment	10 092.00
13 : Plomberie ECS	MOREL Bâtiment	9 874.00
14 : Chauffages ventilation ECS	MOREL Bâtiment	29 013.00
15 : Peinture	Pro SH Façades	9 313.72
16 : Agencement	MAB	13 898.83
	Total	381 723.23

Le conseil, à l'unanimité, sauf Mr BONDU qui est sorti de la salle

- Approuve l'attribution des lots des travaux pour les logements sociaux du 5b et 5 ter Contour René Gisteau comme mentionné ci-dessus.
- Autorise Monsieur le maire à signer les marchés
- Autorise monsieur le Maire à déposer les demandes de subvention correspondant à ce dossier.

**2025-01-05- Personnel : création d'un poste d'Adjoint Technique territorial.**

Suite à la demande de disponibilité d'Adrien MAZURAI (Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe), le conseil a embauché M. Dylann ROUSSEL en CDD.

Monsieur ROUSSEL a déjà fait 2 CDD de 6 mois. Afin de permettre au conseil de faire un contrat à M. ROUSSEL allant jusqu'à la fin de la disponibilité de M. MAZURAI, le Centre de Gestion 35 a demandé que l'on crée par délibération un poste supplémentaire au grade d'Adjoint Technique Territorial.

Le conseil, après délibération et à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à créer un poste d'Adjoint Technique Territorial

**2025-01-06 : devis clôture.**

Un devis a été demandé pour réaliser des clôtures.

Une clôture doit être faite entre le terrain de Mr TURNER et les terrains de la commune suite à la vente d'une partie du terrain de M. TURNER et une autre clôture au niveau du bassin d'orage pour réaliser de l'éco pâturage.

L'entreprise Maloeuvre a transmis son devis d'un montant total de 7322 € HT.

Le conseil à l'unanimité :

Valide le devis de l'entreprise Maloeuvre d'un montant de 7322€ HT pour la réalisation des clôtures.

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis

**Divers**

Assainissement

Vœux communautaires

**La séance est levée à 23h30.**

**Prochain conseil municipal : 18 février 2025**

\*\*\*\*\*

*Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture des délibérations le 21/01/2025 et de la publication le 21/01/2025.*

Fait à EANCÉ le 21 janvier 2025

Le Maire,

R.SOULAS



Le secrétaire de séance,

Thérèse MONNET